

**REUNION DU CONSEIL  
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)**

=====  
Le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil  
**Séance du jeudi 6 avril 2023 à 19h**

*Affiché le 30/03/2023*

\*\*\*\*\*

**Session Ordinaire**

**ORDRE DU JOUR**

- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 mars 2023

**Finances**

- Budget Primitif 2023
- Versements des subventions 2023
- Taux d'imposition pour 2023
- Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) due par les opérateurs de télécommunication

**Travaux et aménagements**

- Effacement des réseaux chemin des Bordasses
- Motion de la ville du Teich sur le projet de la mise en 2x3 voies de l'A63 entre Bordeaux et Salles par recours à une concession autonome et sur l'intégration dans le périmètre de la concession de l'A660
- Convention de servitude au bénéfice d'ENEDIS - Parcelles CC193 et CC194
- Bilan de la commission accessibilité et handicap

**Urbanisme et environnement**

- Projet Urbain Partenarial - Rue des Poissonniers

**Ressources Humaines**

- Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde